

première fois le 12 mars 1670, et depuis lors n'a point cessé d'être l'objet d'un culte fervent.

2° Une autre relique de sainte Anne, moins insigne, mais cependant d'une grande valeur, fut donnée en 1877, au retour d'un pèlerinage de Rome, par M. l'abbé Napoléon Laliberté, ancien curé de Saint-Michel de Bellechasse.

3° En 1889, Mgr Bolduc, prélat de Sa Sainteté Léon XIII, légua par testament à la Basilique de Beaupré, une troisième relique de sainte Anne.

4° En 1891, une quatrième relique, consistant en un *ossement* de la main de sainte Anne, fut donnée à l'église de Beaupré, par l'évêque de Carcassonne, France, à la demande expresse de Son Eminence le cardinal Taschereau, premier cardinal du Canada. On peut toujours la voir sur l'autel de la sacristie, où elle est l'objet constant de la vénération des pèlerins et de la légitime curiosité des visiteurs.

5° Enfin en 1892, le même cardinal Taschereau fit don au Sanctuaire de Sainte-Anne et au peuple canadien tout entier de la *Grande Relique*, obtenue sur sa demande du Souverain Pontife Léon XIII, par l'intermédiaire de Mgr Marquis, Prototaire apostolique. Cette précieuse reli-